



**Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
du bassin versant de l'Oudon**

Commission Locale de l'Eau

**Réunion du groupe de travail
PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE
L'EAU**

Le Mardi 30 novembre 2021

NOM Prénom	STRUCTURE	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
ANNONIER Claude	Syndicat d'Eau de l'Anjou		X	
ANDRE Marc	DDT 49	X		
BONIOU Pascal	Agence de l'Eau Loire Bretagne			X
BRUNY Régine	Association Sauvergarde de l'Anjou	X		
BURET Robert	Fédération de pêche 49	X		
CHAIGNEAU Alexandre	Chambre d'agriculture			X
CHAUSSIS Raphaël	Agence de l'Eau Loire Bretagne			X
CLAVREUL Bruno	FRCIVAM Pays de la Loire		X	
COUDRET Marine	DREAL Pays de la Loire	X		
COUPRIE Stéphanie	OFB DR Pays de la Loire			X
COUSIN Géraldine	Syndicat du Bassin de l'Oudon - Prévention des inondations et gestion quantitative	X		X
DEGAND Jean	Association Mayenne Nature Environnement		X	
DE LA RIVIERE Bertrand	Syndicat des exploitants de plans d'eau, de cours d'eau de la Mayenne, Sarthe	X		
DE SIMIANE Michel	Synd. Dép. de la propriété privée rurale de Maine et Loire	X		
DESOBEAU Hélène	DREAL Pays de la Loire			X
ELIE Julien	CCI 53			X
FOURNIER Daniel	Association de sauvegarde des Moulins d'eau	X		
GANDON Jean-Claude	Filière Aquacole Pays de La Loire			X
GILLES Pierrick	Syndicat du bassin de l'Oudon - Vice- président de la C.L.E.			X
GRANGEARD François	OFB 49			X

GUICHARD Virginie	Chambre d'agriculture			X
HARDY Vincent	Région Pays de la Loire			X
HELBERT Marc	CD 49	X		
JALLU Gérard	Adjoint au Maire de Loiron-Ruillé - Vice-président C.L.E.	X		
LAMY Annabelle	Vitré Communauté			X
LANGEVIN Michel	CCI Maine et Loire			X
LAYER Bernard	Chambre d'agriculture	X		
LEBRET Dominique	Fédération de pêche 53	X		
LEGER Patrice	Responsable du service Eau et assainissement du Pays de Craon			X
LELORE Laurent	Chambre d'agriculture	X		
LORTIE Elsa	CCI Pays de la Loire	X		
MASINSKI Damien	Conseil régional des Pays de la Loire			X
MAUSSION Patricia	Conseil régional des Pays de la Loire		X	
MICHEL Frédéric	Pays de Craon			X
MICHEL Louis	Laval Agglo - Président de la C.L.E.	X		
MONTECOT Michel	UFC Que choisir 53		X	
MOSSET Alexandre	Anjou Bleu Communauté	X		
PERROIS Christian	Association BASE	X		
REBILLARD Luc	Synd. Dép. de la propriété privée rurale de Mayenne			X
REUILLON Alice	Conseil départemental du Maine et Loire			X
RIBAUD Pascal	Filière Aquacole Pays de La Loire		X	
ROBERT Alexis	Conseil Départemental de la Mayenne	X		
ROINE Thomas	Chargé de projet de territoire/Missions PTGE et SAGE - C.L.E.	X		
RONCIN Joël	Segré-en-Anjou Bleu - Vice-président C.L.E.	X		
ROUSSEZ Olivier	Ombree d'Anjou - Vice-président C.L.E.		X	
ROUX Alexandre	DDT 53	X		
SAUDRAIS Odile	Chambre d'agriculture	X		
THIREAU Jean-Charles	Syndicat des irrigants de la Mayenne	X		
TIELEGUINE Régine	Directrice du Syndicat du Bassin de l'Oudon - Animatrice C.L.E.	X		
TRINTIGNAC Pascal	SMIDAP	X		
VAULEON Mathilde	Agence de l'Eau Loire Bretagne	X		
VIDEAU Hélène	OFB		X	

Ordre du jour

1. Validation du cahier des charges de l'élaboration du P.T.G.E.
 - 1.1. Validation de la méthode proposée
 - 1.2. Validation du cahier des charges modifié
2. Validation de la méthode pour la caractérisation des plans d'eau
 - 2.1. Validation des attendus de la caractérisation des plans d'eau
 - 2.2. Validation de la ou les méthode(s) à déployer
 - 2.3. Choix de la masse d'eau représentative des autres masses d'eau par rapport aux plans d'eau
 - 2.4. Etablissement de la liste exhaustive des données de terrain à recueillir et les modalités de recueil, positionnement sur la partie habitats et espèces
3. Validation de la méthode pour la mise à jour des données de prélèvements agricoles
 - 3.1. Validation du questionnaire modifié
 - 3.2. Valider l'utilisation des données
4. Questions diverses

◆◆◆◆◆◆◆◆

Monsieur Louis MICHEL introduit la réunion. C'est la deuxième réunion du groupe de travail.

1. VALIDATION DU CAHIER DES CHARGES DE L'ELABORATION DU PTGE

1.1 VALIDATION DE LA METHODE PROPOSEE

1.2 VALIDATION DU CAHIER DES CHARGES MODIFIE

Madame Régine TIELEGUINE expose la méthode qui tient compte des échanges de la réunion précédente.



VALIDATION DE LA MÉTHODE PROPOSÉE (1)

Améliorer la connaissance sur les prélèvements agricoles

=> mettre à jour l'étude de 2015 sur les prélèvements et restitutions

Améliorer la connaissance sur les plans d'eau

=> mettre à jour l'étude de 2015 sur les prélèvements et restitutions liés aux plans d'eau et **analyser leur impact cumulé**

Mise à jour des autres données de 2013 à 2020



VALIDATION DE LA MÉTHODE PROPOSÉE (2)

Vérification des hypothèses et des calculs de 2015

Groupe de travail P.T.G.E. décidera :

Reste cohérent

volumes prélevables et débits objectifs
doivent être recalculés

étude de l'impact du changement climatique

Diagnostic

étude socio-économique

Co-construction du programme d'actions

VOTE

Madame Régine BRUNY demande à avoir des éléments fiables, il faut éviter le doute.

Monsieur Michel DE SIMINIANE demande à vérifier les hypothèses en matière d'impact des plans d'eau, notamment sur l'évapotranspiration.

Madame Régine TIELEGUINE confirme que le cahier des charges prévoit cela.

Madame Hélène VIDEAU – Il faut que la méthode estim'hab appliquée pour les milieux aquatiques soit vérifiée avec les nouvelles données hydrologiques.

Monsieur DE SIMINIANE – Il faut être prudent sur les hypothèses en matière de changement climatique.

Monsieur Alexis ROBERT – Refaire tourner le modèle comprenant l'impact climatique sera obligatoire. Il propose de mettre dans le cahier des charges un travail bibliographique sur l'impact climatique et mettre une option sur l'étude scientifique qui n'aura pas le même coût.

Madame Marine COUDRET – Il n'y a pas d'étude régionale existante. Les données DRIAS datent des années 1970. Les débits et usages ont évolué depuis. Il faut voir s'il y a des impacts climatiques à partir des objectifs fixés en 2015.

Madame Mathilde VAULEON – Il restera des incertitudes sur certaines données. Si la bibliographie est suffisante pour avoir une idée de la direction que l'on prend par rapport au changement climatique, il ne faut pas développer de nouveaux outils.

Monsieur Michel de SIMIANE – Certaines données sont moyennes. Sur le territoire de l'Oudon il y a des écarts importants entre l'Est et l'Ouest. Comment intégrer cette variabilité ?

Monsieur Louis MICHEL – L'étude de 2015 a été faite par sous-bassin.

Madame Mathilde VAULEON – Il sera difficile d'aller au détail car les prospections climatiques sont faites globalement.

Conclusion :

- **Ajouter au cahier des charges que les conclusions de la méthode esthimab restent cohérentes avec les dernières données de l'hydrologie.**
- **Modifier le cahier des charges sur la partie impact climatique : bibliographie, et mettre en option étude spécifique.**

Les membres du groupe de travail valident à l'unanimité la méthode proposée ainsi que le cahier des charges.

Monsieur Louis MICHEL précise que ce sera présenté à la Commission Locale de l'Eau.

2. VALIDATION DE LA METHODE POUR LA CARACTERISATION DES PLANS D'EAU

2.1 VALIDATION DES ATTENDUS DE LA CARACTERISATION DES PLANS D'EAU

Les attendus de la caractérisation ont été présentés lors de la réunion précédente. Un atelier participatif est proposé aux membres du groupe de travail pour hiérarchiser les attendus de la caractérisation car la C.L.E. ne pourra pas tout mener de front.

Madame Régine BRUNY – Est-ce que la caractérisation n'aura lieu que sur les plans d'eau légaux ?

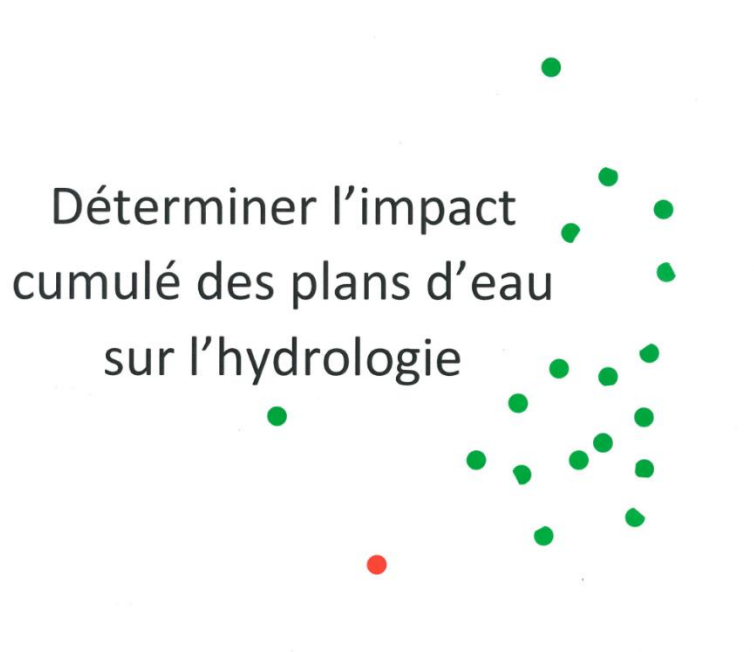
Madame Régine TIELEGUINE – Il n'y a qu'une centaine de plans d'eau légaux sur le bassin versant. Ce n'est pas assez. La caractérisation se fera donc sur tous les plans d'eau.

Monsieur Michel DE SIMIANE – Il faut sérier les problèmes mais il n'est pas acceptable de séparer la gestion hydrologique et la biodiversité.

Monsieur Bertrand DE LA RIVIERE – Il faudrait considérer comme plans d'eau tous les cours d'eau car il faut aussi tenir compte de l'évapotranspiration des cours d'eau.

Monsieur Pascal TRINTIGNAC – Demande l'ajout de « gestion » à l'enjeu « Connaître le mode de fonctionnement (alimentation, restitution) des plans d'eau ».

Les membres du groupe de travail sont invités à coller des gommettes sur les enjeux qui leur semblent prioritaires (gommette verte) ou non prioritaires (gommette rouge) dans le cadre de l'élaboration du P.T.G.E.



Déterminer l'impact
cumulé des plans d'eau
sur l'hydrologie

Enjeux	Prioriser	Ne pas prioriser
« Déterminer l'impact cumulé des plans d'eau sur l'hydrologie »	18	1
« Connaître le mode de fonctionnement / de gestion (alimentation, restitution) des plans d'eau »	17	0
« Vérifier les hypothèses de l'étude sur les volumes prélevables de 2015 et calculs de volumes de prélèvement et de restitution »	16	3
« Connaître les usages des plans d'eau »	11	0
« Préparer une phase plus opérationnelle de travaux de réduction des impacts (effacement ou aménagement des plans d'eau considérés les plus impactants) »	9	5
« Etablir une typologie des plans d'eau et identifier les plus impactants »	5	1
« Déterminer l'impact cumulé des plans d'eau sur la biodiversité »	3	12
« Connaître l'état du plan d'eau et de ses ouvrages »	2	7
« Vérifier la faisabilité d'une gestion collective des plans d'eau »	2	7
« Déterminer l'impact cumulé des plans d'eau sur la continuité écologique »	1	10

2.2 VALIDATION DE LA OU LES METHODES A DEPLOYER

Madame Régine TIELEGUINE expose les méthodes déjà validées par le groupe de travail :



VALIDATION DE LA OU DES MÉTHODES (1)

Lors de la dernière réunion, le groupe a validé :

Caractérisation exhaustive sur une petite masse d'eau

Représentative des autres masses d'eau du bassin versant

Caractérisation de tous les plans d'eau à usage d'irrigation à l'échelle du BV

Madame Régine TIELEGUINE dit qu'il restait un doute sur la méthode à utiliser pour avoir des données représentatives à l'échelle du bassin versant de l'Oudon ; sachant que le groupe de travail ne souhaitait pas extrapoler la caractérisation exhaustive sur une petite masse d'eau aux autres masses d'eau.



VALIDATION DE LA OU DES MÉTHODES (2)

Lors de la dernière réunion 2 méthodes possibles énoncées pour avoir des données à l'échelle du BV

Caractérisation par échantillonnage à l'échelle du BV

Échantillon supposé représentatif de l'ensemble des plans d'eau

OU

Caractérisation des plans d'eau les plus impactants

À partir du travail mené sur la masse d'eau représentative, types de plans d'eau les plus impactants sélectionnés dans la base de données pour les caractériser et décliner des actions rapidement

VOTE

Monsieur Alexandre ROUX explique sa méthode :

Les études menées jusqu'en 2023 doivent permettre la mise en place d'un plan d'actions. Il propose de caractériser une masse d'eau ciblée pour qu'on identifie les catégories de plans d'eau rencontrées sur le territoire car caractériser les 6 500 plans d'eau du bassin versant est impossible. Comment être le plus efficace pour engager des actions sur les plans d'eau ?

2 solutions :

- Réaliser un échantillon représentatif mais diminution de l'efficacité du PTGE car les plans d'eau non impactants seront compris dedans.
- Présélectionner des plans d'eau à partir de la cartographie : action efficace pour regarder les plus impactants.

Monsieur Michel DE SIMIANE – Quels sont les critères qui déterminent un plan d'eau comme impactant ? Sa taille ? Son type de connexion ? Sa profondeur ?

Monsieur Pascal TRINTIGNAC – On sous-estime le mode de gestion qui doit être regardé pour identifier les plans d'eau les plus impactants.

Madame Régine TIELEGUINE précise que la méthode par échantillonnage a pour objectif d'identifier tous les types de plans d'eau sur le bassin versant de l'Oudon et de connaître leur proportion. Le choix des critères pour identifier les plans d'eau impactants fera l'objet d'une discussion lors d'un prochain groupe de travail PTGE.

Madame Régine BRUNY - Pourquoi ne pas faire les 2 méthodes ?

Monsieur Pascal TRINTIGNAC – Il faut faire les deux car l'impact des plans d'eau doit être examiné au cas par cas.

Monsieur Louis MICHEL – L'échantillonnage permet d'avancer vite puis s'intéresser aux plans d'eau les plus impactants ensuite.

Madame Mathilde VAULEON – Nous devons donner priorité aux plans d'eau les plus impactants.

Monsieur Alexandre ROUX – Si on développe les 2 méthodes, un problème de financement va se poser.

Monsieur Olivier MORILLON – Ce sera du cas par cas pour déterminer l'impact des plans d'eau.

Madame Marine COUDRET – Certains plans d'eau impactent l'hydrologie donc il serait intéressant d'aller caractériser une petite masse d'eau pour élargir ensuite à l'échelle du bassin versant.

Madame Régine BRUNY – Demande à bien réexpliquer ce que le groupe a validé ou non les fois précédentes avec plus de pédagogie.

Madame Mathilde VAULEON – Réexplique les méthodes déjà validées et à valider.

Madame Régine TIELEGUINE propose de commencer par caractériser tous les plans d'eau sur une petite masse d'eau. En fonction des résultats, il faudra alors se reposer la question de la suite : caractérisation par échantillonnage à l'échelle du bassin versant ou caractérisation des plans d'eau les plus impactant si les critères retenus sont disponibles sans faire de terrain.

Les membres du groupe de travail valident cette proposition.

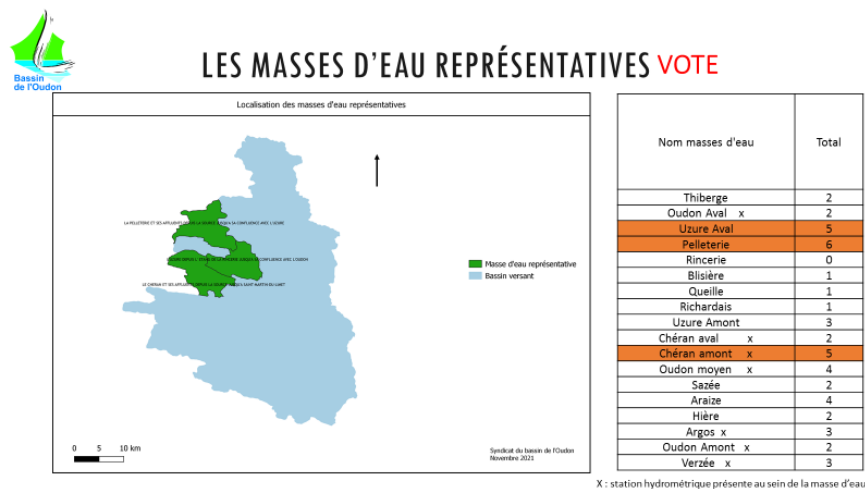
2.3 CHOIX DE LA MASSE D'EAU REPRESENTATIVE DES AUTRES MASSES D'EAU PAR RAPPORT AUX PLANS D'EAU

Madame Géraldine COUSIN présente la méthode et les critères de sélection.
Cf. présentation powerpoint.

Monsieur Bertrand TRINTIGNAC – Pourquoi la densité des plans d'eau par masse d'eau ne figure pas dans les critères ?

Madame Géraldine COUSIN – On retrouve la densité dans la surface cumulée par masse d'eau.

Madame Géraldine COUSIN présente les résultats obtenus.



Monsieur Michel DE SIMIANE – Pourquoi avoir choisi la médiane et pas la moyenne ? Pourquoi ne pas utiliser l'écart-type ?

Madame Géraldine COUSIN – La moyenne n'est pas pertinente. C'est une sélection visuelle et non par écart-type.

Madame Mathilde VAULEON – L'objectif est de choisir une masse d'eau et non d'analyser les résultats obtenus par critère.

Monsieur Bernard LAYER – L'uzure aval n'est pas une tête de bassin versant. Est-ce qu'avoir une station hydrologique est un critère de sélection ? **Est-ce que ça va donner un plus pour la caractérisation des plans d'eau ?**

Monsieur Olivier MORILLON – C'est un critère de choix.

Monsieur Louis MICHEL – Le Chéran bénéficie du programme européen LIFE. Choisir le Chéran amont permettrait d'avoir plus de connaissances sur le territoire. De plus, 325 plans d'eau sont à caractériser, ce qui est faisable en une année par le syndicat du bassin de l'Oudon.

Monsieur Alexis ROBERT – Le Chéran amont est le seul sous bassin sur une formation primaire. Est-ce un critère ? Le chéran n'est pas représentatif d'un point de vue géologique.

Monsieur Joël RONCIN – La pluviométrie n'est pas la même dans le nord que dans le sud du bassin versant. Nous pourrions en choisir 2 : 50% d'une masse d'eau au nord et 50% d'une masse d'eau au sud.

Monsieur Bernard LAYER – **Sur la pluviométrie, on a la possibilité d'avoir des données avec une idée des gradients sur le bassin selon les masses d'eau.**

Madame Régine BRUNY – Demande l'avis des techniciens de l'Etat.

Monsieur Michel DE SIMIANE – Le Chéran présente des critères pertinents. Le bassin de l'Oudon est relativement hétérogène. Choisir un bassin totalement représentatif ne sera pas possible. Ce travail ne sera pas représentatif du bassin versant.

Monsieur Robert BURET – Sur le Chéran, le niveau d'eau augmente et diminue vite comparé à d'autres sous-bassins versants. Le Chéran est représentatif de ce phénomène nouveau.

Monsieur Dominique LEBRET – Confirme les dires de Monsieur Robert BURET. Le Chéran est impacté par le changement climatique.

Le groupe de travail décide de retenir le Chéran amont pour la caractérisation exhaustive des plans d'eau.

2.4 ETABLISSEMENT DE LA LISTE EXHAUSTIVE DES DONNEES DE TERRAIN A RECUEILLIR ET LES MODALITES DE RECUEIL, POSITIONNEMENT SUR LA PARTIE HABITATS ET ESPECES

La liste des données de terrain est distribuée et donnée en lecture. C'est un travail de la DREAL à l'échelle régionale auquel a été ajouté les données retenues par le Syndicat du bassin de l'Oudon lors de l'inventaire des plans d'eau.

Madame Géraldine COUSIN – Cette base de données évoluera car la D.R.E.A.L. doit apporter des corrections.

Monsieur Louis MICHEL – Aucune décision ne sera prise aujourd'hui. Ainsi les membres du groupe pourront apporter des remarques après la réunion.

Monsieur Pascal TRINTIGNAC – Comment gérer la confidentialité des données ?

Monsieur Alexandre ROUX – Nous pourrions anonymiser les données.

Monsieur Michel DE SIMIANE – Le travail de récupération des données nécessite d'aller sur le terrain. Il faut donc l'autorisation des propriétaires.

Monsieur Louis MICHEL – Les techniciens fixeront des RDV avec les propriétaires.

Monsieur Bertrand DE LA RIVIERE – Demande une aide pour permettre la régularisation des plans d'eau.

Madame Régine TIELEGUINE – Ce travail génèrera des demandes auprès de l'État mais ce ne sera pas le rôle des techniciens d'apporter une aide à la régularisation.

Monsieur Olivier MORILLON – Rappelle les dates clés de la légalisation des plans d'eau. La majorité des plans d'eau sont inférieurs à 1000 m², ils ne sont pas soumis à la Loi sur l'eau.

Monsieur Robert BURET – il y a des bouches à incendies à côté des plans d'eau. On ne va pas pouvoir dire aux pompiers de ne plus les utiliser car le plan d'eau n'est pas légalisé.

Madame Régine TIELEGUINE – Une base de données des réserves d'incendie est existante ou en cours de construction par le SDIS 53. Cela fait partie des usages à intégrer.

Monsieur Louis MICHEL conclut que les remarques et observations du groupe de travail sur la base de données soient reçues jusqu'au 2 janvier 2022. La base de données sera validée lors de la CLE du 14 janvier 2022.

3. VALIDATION DE LA METHODE POUR LAMISE A JOUR DES DONNEES DE PRELEVEMENTS AGRICOLES

Monsieur Bernard LAYER – Les discussions sont toujours en cours entre l'Etat et la Chambre d'Agriculture pour la mise à jour des données de prélèvements agricoles.

Madame Mathilde VAULEON – Il va y avoir un souci avec la transmission des données. Les données individuelles connues de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ne peuvent pas être transmises à cause du RGPD¹. Donc il y a un problème pour travailler sur les données de prélèvements.

Madame Régine TIELEGUINE – On aura le même problème avec les plans d'eau. On pourrait les repérer avec, par exemple, une référence aux coordonnées géographiques plutôt que d'utiliser un nom prénom.

Monsieur Michel DE SIMIANE – Les plans d'eau sont cadastrés, on connaît donc le propriétaire. L'administration fiscale ne donnera pas les éléments.

Monsieur Olivier MORILLON – Toutes les données cadastrales ne sont pas à jour.

Monsieur Bernard LAYER – S'il n'y a pas d'écart de niveau d'eau entre plusieurs années, difficile de savoir s'il y a un lien avec la nappe. Il faudra être humble dans la caractérisation. On va rater des choses impactantes car on n'a pas la capacité de suivre chaque plan d'eau durant une année.

Monsieur Olivier MORILLON – On aura des surprises dans la légalité sauf pour les irrigants qui ont été subventionnés.

Monsieur Bernard LAYER – La BCAE 7 (ou BCAE 9 avec la prochaine PAC), est-ce important pour la gestion quantitative ?

Les membres du groupe décident que la référence à la BCAE7 n'est pas utile à ce questionnaire et pourrait nuire à la démarche.

Monsieur Alexis ROBERT – Comment prendre en compte les eaux souterraines ?

Le groupe échange sur les manières d'identifier des prélèvements en nappe.

¹ Règlement général pour la protection des données personnelles

Madame Régine BRUNY – Il faut avoir le maximum d'informations pour caractériser. Il faut indiquer « puits » si le prélèvement se fait dans un puits.

Monsieur Jean-Charles THIREAU – Il faut quelque chose de simple, les agriculteurs n'ont pas beaucoup de temps.

Monsieur Bernard LAYER – La présentation finale du questionnaire aura lieu en début d'année 2022.

Monsieur Louis MICHEL remercie les participants et conclut la réunion. Les travaux du groupe de travail seront validés le 14 janvier 2022 en CLE. Le prochain groupe de travail PTGE aura lieu au début du mois de mars.